

**MAIRIE**  
**de**  
**CANGEY**  
**37530**

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 25 juin 2020**  
-----

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq du mois de juin à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CANGEY, étant assemblés en réunion ordinaire, à la salle des Fêtes, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves ROSSE.

Etaient présents : MM. ROSSE, LENA, SIMON, CHARTIER, AUDEBERT, LUCIEN, MALENFANT, LAHAYE.  
MMES BARRITAU, RETIF, GAURON, ROBINET, BORDIER-BONNEAU.

Absentes excusées : Mmes FLOURIOT, FAVREAU.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection du secrétaire dans le sein du Conseil. Madame Patricia BORDIER-BONNEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Délibération n°2020 – JUIN 25**

**OBJET : vote du huis clos**

Vu l'article L2121-18 du CGCT : sur la demande de trois membres ou du maire, le Conseil Municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Le Conseil Municipal,

- Décide à l'unanimité de se réunir à huis clos compte tenu de la crise sanitaire actuelle.

**Délibération n°2020 – JUIN 26**

**OBJET : Approbation du compte de gestion du Percepteur.**

Le Conseil Municipal,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le percepteur, visé et conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**Délibération n°2020 – JUIN 27**

**OBJET : Vote du Compte Administratif 2019.**

Après s'être fait présenté le Budget primitif et les délibérations modificatives de l'exercice 2019, le Conseil Municipal délibère sur le compte administratif ainsi résumé :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
* <b><u>Section d'investissement</u></b> :	77 732.62 €	61 551.68 €
restes à réaliser en recettes :		2 206.95 €
restes à réaliser en dépenses :	27 319.26 €	
Excédent investissement reporté		68 400.35 €
<b><i>Excédent d'investissement de</i></b>	<b>52 219.41 €</b>	

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
* <b><u>Section de fonctionnement</u></b> :	563 884.14 €	582 895.97 €
Excédent de fonctionnement reporté		335 223.98 €
<b><i>Excédent de fonctionnement de</i></b>	<b>354 235.81 €</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, *et en l'absence de Monsieur Yves ROSSE*, Maire, responsable de l'exécution du budget adopte le compte administratif de l'exercice 2019 tel que présenté.

**Délibération n°2020 – JUIN 28**

**OBJET : Vote des Taux d'impositions 2020**

Compte tenu des bases prévisionnelles desdits impôts communiquées par les Services Fiscaux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer comme il suit les taux d'imposition à :

- taxe foncière « bâti » .....15,47 %
- taxe foncière « non bâti » ..... 41,36 %

❖ Charge Monsieur Le Maire, de notifier cette décision aux services fiscaux par l'intermédiaire des services préfectoraux.

**Délibération n°2020 – JUIN 29**

**OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019**

Le Conseil Municipal,

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de 354 235.81 € sur le budget de la Commune,
- un excédent cumulé d'investissement de 52 219.41 €

- des restes à réaliser en dépenses d'un montant de 27 319.26 €.
- des restes à réaliser en recettes d'un montant de 2 206.95 €.

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire :
  - au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, soit 80 405.09 € ;
- le solde disponible 273 830.72 € est affecté comme suit :
  - affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 273 830.72 €.

### **Délibération n°2020 – JUIN 30**

#### **OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020**

L'examen des subventions habituellement demandées et les nouvelles sollicitations déposées au titre de l'exercice 2020 ont été examinées en réunion préparatoire.

Monsieur Le Maire propose d'attribuer et de verser une subvention aux associations nommées dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

#### **DECIDE**

- d'approuver l'inscription au budget primitif 2020 des subventions telles que présentées ci-dessous

- Entente Sportive CANGEY-LIMERAY	1 000 €
- Garderie FARANDOLE	18 000 €
- Syndicat des Vins d'Amboise	35 €
- APE de Cangey	1 500 €
- A I M R A de Coulange	60 €
- CANCEEN	150 €
- Resto du Coeur	350 €
- Musique de limeray	500 €
- Syndicat de Chasse de CANGEY	50 €
- Section AFN de CANGEY LIMERAY	100 €
- Ass. des Scléroses en plaques	120 €
- Ligue contre le Cancer 37	100 €
- Campus des métiers Tours	140 €
- BTP CFA Indre-et-Loire	70 €

### **Délibération n°2020 – JUIN 31**

#### **OBJET : Vote du Budget Primitif 2020**

Benoit SIMON, adjoint aux finances rappelle aux membres du Conseil Municipal que le budget primitif 2020 a été préparé suivant la nomenclature budgétaire M14.

Le Conseil Municipal vote le budget primitif qui s'établit ainsi :

- section de fonctionnement - Dépenses et recettes 806 671.72 €
- section d'investissement - Dépenses et recettes 153 900.00 € (restes à réaliser inclus).

Le budget primitif a été voté au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,**  
- **approuve** le budget primitif 2020 tel que présenté.

### **Délibération n°2020 – JUIN 32**

#### **OBJET : Commission Communale des Impôts Directs**

L'article 1650 du Code Général des Impôts institue, dans chaque Commune, une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.), chargée de proposer à l'Administration Fiscale la valeur cadastrale des biens soumis aux taxes directes locales.

Cette Commission est composée, outre du Maire ou de l'Adjoint délégué, de 6 Commissaires titulaires et de 6 Commissaires suppléants dans les Communes de moins de 2.000 habitants. Les Commissaires sont désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables de la Commune, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal dans les 2 mois de son renouvellement.

Les Commissaires doivent être âgés de 18 ans au moins, être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la Commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la Commission. La durée du mandat des Commissaires est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal établit la liste des contribuables à transmettre à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux pour la désignation des Commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs, comme suit :

- \* Mme BORDIER-BONNEAU Patricia – 10/09/1954 - 1 impasse de la cerisaie CANGEY
- \* M. SIMON Benoit – 19/10/1974 - 5 impasse de la haute métairie CANGEY
- \* Mme GAURON Florence – 28/04/1970 - 4 rue des vergers CANGEY
- \* Mr LUCIEN Christian – 27/01/1956 - 4 route du puits de fleuray CANGEY
- \* Mr LENA Jean Michel – 28/10/1948 - 13 rue de robichon CANGEY
- \* Mme ROBINET Martine – 15/05/1958 - 4 rue de la grange CANGEY
- \* Mme BARRITAU Lise – 01/09/1965 - 2 route de mesland CANGEY
- \* Mr AUDEBERT David – 07/05/1972 - 21B rue du clos de beauce CANGEY
- \* Mme FAVREAU Florence – 11/06/1972 - 28 route de dame marie les bois CANGEY
- \* Mme RETIF Ghislaine – 28/07/1953 – 9 rue de limeray CANGEY
- \* Mme DELAINE Huguette – 08/03/1943 - 4 impasse du cèdre CANGEY
- \* Mme GUEREL Françoise – 15/11/1949 - 11 rue de la loire CANGEY
- \* Mme. LAMBON Annie – 02/11/1953 - 6 rue des chaumets CANGEY
- \* Mme LENA Denise - 27/02/1947 - 13 rue de robichon CANGEY
- \* Mr DURAND DE CORBIAC Louis – 24/07/ 1953 - 4 rue de la cerisaie CANGEY
- \* Mr BONNEAU Norbert – 11/02/1936 - 1 impasse de la cerisaie CANGEY
- \* Mr BEAUGE André – 10/03/1963 - 8 rue de bel air CANGEY
- \* Mr COMMAILLE Claude - 27/03/1955 - 16 rue de saint ouen les vignes CANGEY
- \* Mme LUCIEN Sophie – 22/07/ 1991 - 4 route du puits de fleuray CANGEY
- \* Mr IATRINO Stéphane – 14/05/1971 - 4 rue du clos de beauce CANGEY
- \* Mr RENIER Jean Michel – 01/09/1955 - 2 rue de la grange CANGEY
- \* Mr BARBIER Didier – 04/11/1955 – 155 rue des villages - CANGEY
- \* Mme ROSSE Juliette – 26/02/1983 – 1 bis rue de la loire CANGEY
- \* Mme GILBERT Arlette – 30/11/1934 - les Fers CANGEY

Après délibération, le Conseil Municipal décide de soumettre cette liste au service des impôts, qui déterminera la commission définitive.

**Délibération n°2020 – JUIN 33**

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION QUINTE ET SENS**

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier émanant de la Présidente de l'Association Quinte et Sens, demandant une participation exceptionnelle de 500 €. Depuis 2018, l'association a mis en place plusieurs concerts de jeunes artistes talentueux sur le territoire communal. Ces concerts ont bien évidemment un coût et une participation de la commune aiderait en partie l'association qui contribue au développement de la culture.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 euros pour cette année,
- dit que les crédits sont disponibles au budget primitif 2020.
- charge Mr Le Maire de verser cette participation.

**Délibération n°2020 – JUIN 34**

**OBJET : Composition des commissions communales - MODIFICATION**

Par délibération n° 2020-JUIN 12 , le conseil Municipal a adopté la création et la composition de 8 commissions communales.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Patricia BORDIER BONNEAU ne souhaite plus faire partie de la commission « Culture –Communication » pour raison familiale. Aucun des conseillers présents ne souhaite remplacer le membre démissionnaire.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de bien vouloir

● **ARRETER la nouvelle composition des commissions suivantes :**

FINANCES COMMUNALES	SIMON Benoit, AUDEBERT David, BORDIER-BONNEAU Patricia, ROBINET Martine, LENA Jean Michel, FAVREAU Florence
ESPACE VERT – FLEURISSEMENT ENVIRONNEMENT	GAURON Florence, FAVREAU Florence, BARRITAUULT Lise, CHARTIER Franck, LUCIEN Christian
CULTURE - COMMUNICATION	CHARTIER Franck, MALENFANT Pierrick
BATIMENT COMMUNAUX- MATERIEL - CIMETIERE	LENA Jean Michel, LUCIEN Christian, GAURON Florence, MALENFANT Pierrick, FAVREAU Florence, BARRITAUULT Lise,
URBANISME	SIMON Benoit, LENA Jean Michel, AUDEBERT David, BORDIER-BONNEAU Patricia, ROBINET Martine
VOIRIE CHEMINS ET FOSSES	LENA Jean Michel, SIMON Benoit, LAHAYE François, LUCIEN Christian, BORDIER-BONNEAU Patricia , GAURON Florence, FAVREAU Florence
AFFAIRES SCOLAIRES	BARRITAUULT Lise, GAURON Florence, MALENFANT Pierrick, AUDEBERT David
ACTION SOCIALE	RETIF Ghislaine, ROBINET Martine, LENA Jean Michel

\*\*\*\*\*

**Voire 2020**

- Réfection de la route du puits de Fleuray – accotement en calcaire
- Route de la loire – entrée du parking (terrassement, empierrement et enduits)

**Zone Humide**

Compte tenu du futur achat d'une parcelle au niveau de la Zone Humide, il serait souhaitable d'étendre et de développer cette zone de façon à la rendre plus dynamique. Patricia BORDIER-BONNEAU propose

à la commission environnement de réfléchir à l'installation d'un hangar écologique avec un parcours santé.

### **Demande de subventions exceptionnelles 2020**

Compte tenu de la mise à disposition d'un petit local pour l'association « La boule Cangéenne » et de l'installation prochaine d'un lampadaire pour éclairer le terrain de boule, le Conseil Municipal n'a pas accordé de subvention exceptionnelle à l'association.

La demande de subvention du syndicat de Chasse de CANGEY sera réétudiée, une fois que l'on aura reçu le bilan financier.

### **Délégués au Pays Loire Touraine et référent Santé**

Le Territoire du Pays Loire Touraine regroupe les Communautés de Communes de Bléré Val de Cher, du Castelrenaudais, de Touraine-Est Vallées et du Val d'Amboise. Afin de mettre en œuvre ces missions, le Syndicat est administré par un comité syndical composé des représentants élus par chacun des organes délibérants des collectivités et groupements adhérents.

Sont donc désignés délégués au Syndicat mixte du Pays Loire Touraine :

Titulaire : *Jean Michel LENA*

Suppléante : *Martine ROBINET*

Par ailleurs, le Pays Loire Touraine souhaite accompagner au mieux dans le domaine de la santé, c'est pourquoi, il est demandé à la collectivité de désigner un référent Santé qui sera l'interlocuteur privilégié de la coordinatrice du Contrat Local de Santé du Pays.

Est donc désignée « Référent Santé » : *Ghislaine RETIF*.

### **Cirque de CANNES à Cangey**

Autorisation est donnée au Cirque de CANNES pour s'installer à la charrière en vue d'un spectacle de cirque sous chapiteau courant du mois d'août 2020.

### **Bail de l'épicerie**

François LAHAYE et Patricia BORDIER-BONNEAU demandent à Monsieur Le Maire la date de fin du bail commercial de l'épicerie et si les locataires actuels souhaitent continuer. Le bail arrive à échéance au 31/12/2020. Patricia BORDIER BONNEAU propose de ne pas renouveler un bail de 9 ans et de trouver un arrangement avec le locataire qui souhaite à priori renouveler une année. Monsieur Le Maire va rencontrer prochainement Mr et Mme OGER pour en discuter.

### **Repas des séniors**

Ghislaine RETIF informe le Conseil Municipal que le repas des séniors aura lieu le jeudi 29 octobre 2020 à la salle des Fêtes de CANGEY, avec une animation musicale.

## Antennes relais téléphonie mobile

Dans le cadre du déploiement de la 4G en Indre-et-Loire, la commune a reçu deux déclarations préalables pour l'implantation de pylônes antennes-relais téléphonie d'une hauteur d'environ 35m sur des parcelles privées.

Le premier dossier (parcelle ZA 62 – rue des vergers) a été retiré par le propriétaire à la demande de la Collectivité.

Le second dossier qui concerne la parcelle B1891 – rue des chaumets a été enregistré et, est en cours d'instruction par le service urbanisme de la Communauté de Commune du Val d'Amboise. La Commune a émis *un avis défavorable*, car le Conseil Municipal considère que le site n'est pas adapté et veut rencontrer les porteurs de projets pour proposer un emplacement commun aux quatre opérateurs sur un terrain appartenant à la commune.

Patricia BORDIER BONNEAU souhaite que la Commune rencontre le service juridique de la CCVA afin d'exposer le problème de l'installation de cette antenne « rue des chaumets » et pouvoir ainsi trouver une solution pour refuser la déclaration préalable si toutefois elle était accordée.

Florence GAURON fait remarquer au Conseil Municipal qu'il existe un branchement électrique provisoire « rue des marais » qui ne paraît pas sécurisé.

François LAHAYE et Pierrick MALENFANT vont demander des devis pour la pose d'un panneau d'information lumineux.

Pierrick MALENFANT demande s'il serait possible de mettre à disposition des habitants, une benne pour la collecte des déchets verts. L'objectif serait d'éviter aux habitants des déplacements vers la déchèterie d'Amboise et ainsi réduire la pollution. Un contact sera pris avec le service Déchets de la CCVA pour savoir si cela est possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Récapitulatif de la séance du 25 juin 2020
--

Délibération n°2020 – JUIN 25 :

Vote du huis clos

Délibération n°2020 – JUIN 26 :

Approbation du compte de gestion du Percepteur

Délibération n°2020 – JUIN 27 :

Vote du compte administratif 2019

Délibération n°2020 – JUIN 28 :

Vote des taux d'impositions 2020

Délibération n°2020 – JUIN 29 :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Délibération n°2020 – JUIN 30 :

Vote des subventions aux associations 2020

Délibération n°2020 – JUIN 31 :

Vote du budget 2020

Délibération n°2020 – JUIN 32 :

Commission Communale des Impôts directs

Délibération n°2020 – JUIN 33 :

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Quinte & Sens

Délibération n°2020 – JUIN 34 :

Composition des commissions communales - MODIFICATION



*Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents le présent registre des délibérations.*

Liste des membres présents :

ROSSE Yves  
BARRITAUULT Lise  
LENA Jean Michel  
RETIF Ghislaine  
SIMON Benoît  
GAURON Florence  
CHARTIER Franck  
ROBINET Martine  
AUDEBERT David  
BORDIER-BONNEAU Patricia  
LUCIEN Christian  
MALENFANT Pierrick  
LAHAYE François